

# Tarifs

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont basés sur le barème n° 1 de la CAF.

Chaque accueil a un tarif forfaitaire, dont le calcul s'effectue en fonction:

- des ressources annuelles déclarées de la famille
- du nombre d'enfants déclarés à la CAF.
- de l'amplitude de l'accueil

Les tarifs sont donc propres à chaque famille (sauf pour le repas et le goûter (tarif fixe). Les tarifs maximum sont indiqués par accueil.

Périscolaire matin (2h00) : 2,58€

Repas : 4,20€

Temps d'animation midi (1h00): 1,29€

Périscolaire soir (1h30) : 1,93€

Exemple de situation pour un enfant :

- « mon enfant vient de 7h30 à 8h00 »: je paie le forfait du matin.

- « mon enfant vient le midi »: je paierai le forfait du temps d'animation + le prix du repas.

**Vous recevez une facture en fin de mois.**

**La facturation s'effectue à terme échu.**

# Contacts

Accueil de loisirs

SIRS Fournival—Saint Rémy en l'Eau—  
Valescourt

2, rue du Gros Chêne 60130 Fournival

Tel : 07 66 20 84 09

Mail: [acm.sirs-fsv@ilep-picardie.com](mailto:acm.sirs-fsv@ilep-picardie.com)

# Portail Familles

Chaque famille inscrite se verra créer un compte sur lequel elle pourra réserver les accueils, payer ses factures et prendre connaissance des activités de la structure.

[acm-fournival.portail-familles.app](http://acm-fournival.portail-familles.app)



# L'équipe

Directrice : DELFORGE Caroline

Animateur : GARUS Fabien

Personnel de service : ABDERRAHMANI Hadda



En partenariat avec



# Présentation

**Le SIRS de Fournival, Saint Rémy en l'Eau, et Valescourt a choisi de confier l'ouverture et la gestion de l'accueil périscolaire.**



*« La délégation de gestion signifie qu'un prestataire sera chargé de coordonner l'activité de la structure aux niveaux pédagogique et administratif. La facturation et l'encaissement des recettes sont également de la responsabilité de l'association. »*

*Pour en savoir plus sur l'ILEP : [www.ilep-picardie.com](http://www.ilep-picardie.com)*



# La structure

L'Accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage dans un cadre ludique pour les enfants. Sa fonction, en dehors d'être un mode garde, est de permettre aux enfants de vivre des loisirs éducatifs variés (initiations sportives, activités manuelles et culturelles, sorties, etc.) adaptés à leurs besoins et à leurs envies.



L'accueil de loisirs est habilité par la direction de la jeunesse et des sports. Il est financé par la municipalité et la CAF de l'Oise. Il est l'objet d'un suivi par les organismes de contrôle tels la PMI, les services sanitaires et vétérinaires, et la DDCS.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants des communes du SIRS. Pour venir, il suffit d'être inscrit.

# Inscription



Comment s'inscrire?

Le dossier d'inscription est obligatoire pour chaque enfant. Il est valable une année civile complète. Il est renseigné à l'accueil de loisirs auprès de l'équipe.

Photocopies à fournir pour l'inscription

- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition
- Carnet de santé (volet vaccination)
- Attestation de sécurité sociale
- Carte mutuelle

# Accueils et Horaires

Le périscolaire matin 7h00 - 9h00

L'enfant commence sa journée dans le calme. Il peut profiter des jeux et du matériel que le centre met à sa disposition pour s'amuser avec l'animateur dans un cadre calme et se préparer tranquillement pour entrer à l'école.

La restauration scolaire 12h00-14h00

Nous proposons aux enfants de manger dans le calme afin qu'il puisse se détendre. Ensuite, en fonction du temps disponible, des ateliers sont organisés et encadrés par les animateurs. C'est aussi un temps d'apprentissage de l'hygiène et du goût.

Le périscolaire soir 17h00-18h30

Les enfants goûtent puis ont la possibilité de faire leurs devoirs avec l'animateur. Ensuite, ils jouent librement ou participent aux activités organisées par les animateurs.